

**Commune de Saint-Gilles**  
Service de l'Urbanisme  
**Madame Catherine Morenville**  
Échevine de l'Urbanisme  
Place Van Meenen, 39  
B - 1060 BRUXELLES

Bruxelles, le 12/11/2024

**N/Réf. :** SGL20500\_733\_PU  
**Gest. :** BDG  
**V/Réf. :** PU2024-184  
**Corr. :** Menia Louis  
**NOVA :** 13/XFD/1957022

**SAINT-GILLES. Place Loix, 15**  
(= limite zone de protection de l'Ancienne maison et atelier du peintre Hennebicq / Inventaire)  
**DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME:** modifier les aménagements intérieurs avec travaux structurels, le volume, la façade et aménager des terrasses

### Avis de la CRMS

Madame l'Échevine,

En réponse à votre courrier du 24/10/2024, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 06/11/2024, concernant la demande sous rubrique.



©Brugis



© Street View

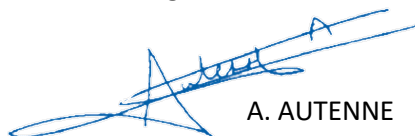


© Street View

### Avis

Les interventions prévues ne portent pas atteinte aux vues vers et depuis le bien classé. En ce qui concerne la façade avant, la CRMS suggère cependant de choisir une teinte claire pour les châssis à remplacer, conformément à la typologie néoclassique de la maison et de la place. En ce qui concerne la rénovation intérieure, et bien que cela semble le cas dans le projet, la CRMS demande de préserver les éléments de décor d'origine encore présents.

Veuillez agréer, Madame l'Échevine, l'expression de nos sentiments distingués.

  
A. AUTENNE  
Secrétaire

  
S. VAN ACKER  
Président

c.c.: [hlelievre@urban.brussels](mailto:hlelievre@urban.brussels) ; [mkreutz@urban.brussels](mailto:mkreutz@urban.brussels) ; [crms@urban.brussels](mailto:crms@urban.brussels) ; [avis.advies@urban.brussels](mailto:avis.advies@urban.brussels) ; [protection@urban.brussels](mailto:protection@urban.brussels) ; [lleirens@urban.brussels](mailto:lleirens@urban.brussels) ; [urbanisme.1060@stgilles.brussels](mailto:urbanisme.1060@stgilles.brussels) ; [lenia@stgilles.brussels](mailto:lenia@stgilles.brussels)